

## Des noms pour les deux premières maisons des aînés et maisons alternatives!

Étape symbolique importante dans le projet de construction de maisons des aînés et maisons alternatives (MDA-MA) de Hull et de Masson-Angers, le conseil d'administration a adopté une résolution donnant les noms aux deux futures installations, lors de la séance régulière du 19 mai 2022.

La dénomination de ces installations est basé sur le *Cadre sur les dénominations des établissements et des installations du réseau de la santé et des services sociaux*. Entre autres choses, celui-ci prescrit que le nom doit être évocateur du lieu où la MDA-MA est situé et proscrit l'usage du nom d'une personne.

Pour celle de Hull, une consultation a été menée auprès des résidents, membres des familles, employés, bénévoles,

membres du comité des résidents et gestionnaires. Le nom qui a été proposé et accepté par le conseil d'administration est MDA-MA DU-PARC-DE-LA-MONTAGNE, qui évoque le nom du quartier dans lequel elle se trouve. Celle-ci comprendra 72 lits, incluant 12 lits MA. Son ouverture est prévue au printemps 2023.

Pour celle de Masson-Angers, compte tenu de sa situation géographique, les consultations ont été menées avec des organismes de la communauté et le conseiller municipal du secteur. Le nom choisi est : MDA-MA DE MASSON-ANGERS. Celle-ci comprendra 72 lits, incluant 12 lits MA. Son ouverture est prévue à l'automne 2023.

MDA-MA du Parc-de-la-Montagne (secteur Hull)



### Dates des prochaines séances du C.A du CISSS de l'Outaouais

- 15 juin 2022 (séance spéciale en visio)
- 22 septembre 2022
- 22 juin 2022 (visio)
- 27 octobre 2022
- 24 novembre 2022

Pour informations additionnelles sur le conseil d'administration: <https://cisss-outaouais.gouv.qc.ca/mon-cisss/conseil-dadministration/>

## Le C.A. adopte un budget équilibré pour 2022-2023

Le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais a adopté le budget qui guidera les dépenses de l'établissement pour l'année 2022-2023. Le budget ainsi adopté est équilibré, au montant de 1 106 426 434 \$ pour un total de 1 152 526 434 \$ en incluant le budget d'immobilisation, respectant la Loi sur l'équilibre budgétaire.

Les principes directeurs ayant guidé la planification budgétaire 2022-2023 reposent sur l'amélioration continue visant l'amélioration de la santé organisationnelle, l'efficacité et l'efficience de nos services, ainsi que l'évolution de nos services selon les meilleures pratiques.

Le directeur par intérim des ressources financières, M. Mohsen Vaez, a également souligné les enjeux financiers pour la prochaine année:

### Évolution des coûts des médicaments

Le MSSS n'exigera pas de plan de retour à l'équilibre pour cet enjeu. Des suivis sont prévus afin d'obtenir le financement requis évalué à 8.7 M\$.

### Fin de l'urgence sanitaire

Un budget transitoire est prévu par le MSSS afin de couvrir seulement les coûts des mesures qui seront maintenues (primes,

vaccination, dépistage, baux de location d'espace, etc.). La rigueur sera de mise afin d'appliquer les directives du MSSS au moment opportun (démobilisation, retour à la normale, reprise des activités, etc.)

## Le comité de révision dépose son rapport annuel

Mme Monique Séguin, membre du conseil d'administration et présidente du comité de révision des plaintes a déposé le rapport annuel du comité.

Au cours de l'année 2021-2022, le comité a reçu 13 demandes de révision de plainte médiale. De ce nombre, 12 dossiers ont été traités dans les délais légaux de 60 jours.

Une recommandation ayant pour objet l'amélioration de la qualité des soins ou services médicaux, dentaires et pharmaceutiques a été formulée par le comité. Cette recommandation consistait à appuyer la Direction des services professionnels et de la pertinence clinique (DSPPC) dans l'implantation du programme « Culture juste ».

## Le Règlement du conseil multidisciplinaire approuvé

Dans le respect de la Loi sur les Services de santé et les Services sociaux (LSSSS), le conseil d'administration a approuvé la nouvelle version du Règlement de régie interne du conseil multidisciplinaire (CM).

Ce document avait été adopté préalablement par les membres du CM, en l'assemblée générale annuelle.

Les principaux changements apportés au document concernaient la durée du mandat du membre élu et du membre coopéré et apporte des précisions concernant le mode d'élection et de nomination des membres.

## Adoption de trois politiques

Le conseil d'administration a adopté trois politiques lors de la séance du 19 mai 2022:

- Politique de soins palliatifs et de fin de vie - révision;
- Politique sur l'hygiène des mains - nouvelle politique;
- Politique sur la prise de photos, vidéos et enregistrements sonores par la clientèle et les visiteurs - nouvelle politique.

## Reconnaissance de la contribution à l'amélioration de la qualité

Dans l'objectif de reconnaître les efforts investis dans les activités d'amélioration de la qualité, le C.A. du CISSS de l'Outaouais a adopté les trois résolutions de reconnaissance suivantes:



- À M. François-Régis Fréchette pour sa participation et son implication à titre de membre du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais de 2015 à 2022.
- À Mme Murielle Côté qui a quitté le 29 avril 2022 son poste de directrice des ressources financières au CISSS de l'Outaouais, ayant œuvré au sein du réseau de la santé et des services sociaux en Outaouais depuis 2000.
- À Dr Christopher Place qui a quitté le 16 mai 2022 son poste de chef du département de l'imagerie médicale au CISSS de l'Outaouais, ayant œuvré au développement des services en imagerie médicale en Outaouais au cours de 32 dernières années, dont 27 à titre de chef de département.

## Le C.A. procède à la nomination d'un cadre supérieur

Le conseil d'administration a procédé à la nomination d'un cadre supérieur au poste de commissaire-adjointe aux plaintes. Madame Caroline Cyr a été nommée à ce poste suivant le processus de sélection habituel et la date d'entrée en fonction a été établie au 20 juin 2022.

## Le comité d'éthique de la recherche renouvelé

Le mandat des membres réguliers du Comité d'éthique de la recherche a été renouvelé par le C.A. pour une période de trois ans. Il s'agit de Dr Robert Archambault, Mme Claudie Loranger, M. Jean-Philippe Tremblay et Mme Mélissa Welburn.

## Encadrement intensif et mesures d'empêchement

Mme Julie Bonneville, directrice adjointe à la direction des programmes jeunesse (DJ) a présenté les statistiques en encadrement intensif et mesures d'empêchement du 1er janvier 2022 au 31 mars 2022.

Au total, 7 garçons et 8 filles ont été admis en placement pour la période visée. La durée moyenne de placement était de 61 jours. Tel que le prévoit le Protocole sur le recours à l'encadrement intensif adopté par le C.A. du CISSS en décembre 2015, la situation de chaque jeune est révisée au plus tard 30 jours après la date de son admission, et par la suite tous les 30 jours.

En regard aux mesures d'empêchement, 6 garçons et 9 filles ont fait l'objet de cette mesure pour la même période. La durée moyenne des mesures d'empêchement était de 6,7 jours.

## Nouveau membre au comité de gouvernance et d'éthique

Suivant le départ à la retraite de M. François-Régis Fréchette, le conseil d'administration a nommé Mme Catherine Janelle à titre de membre du comité de la gouvernance et de l'éthique. Elle se joint aux autres membres nommés à l'automne dernier, soit M. Xavier Lecat, président, M. Michel Roy, Mme Christiane Morin-Carle, Mme Marie-Christine Fournier et Mme Josée Fillion (PDG).

## Règles d'utilisation de deux départements médicaux

Deux règlements touchant aux départements médicaux ont été adoptés par le C.A., soit les Règles d'utilisation des cliniques externes et le Règlement du département de médecine générale.

Ces deux documents visent à améliorer l'organisation et la structure des entités concernées. Les deux documents ont été préalablement soumis au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) le 13 avril 2022.

## Privilèges de recherche

Le conseil d'administration a accordé lors de la séance régulière du 19 mai 2022 des privilèges de recherche à :

- Mme Marie-Ève Riou en tant que chercheure régulière dans l'axe de recherche Pratiques innovantes et processus de changement au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais, pour une période de trois ans.

## Privilèges de pratique

Le conseil d'administration a adopté lors de la séance régulière du 19 mai 2022 l'octroi ou le renouvellement des privilèges de pratique aux membres du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) suivants :

Nom	Spécialité
<b>OCTROI DE PRIVILÈGES</b>	
Dr Guillaume Juéry	Médecine de famille
<b>RENOUVELLEMENT DE PRIVILÈGES</b>	
Dr Benjamin André	Médecine de famille
Dre Jennifer Michelle Galley	Médecine de famille
Dre Mira Moorjani	Médecine de famille
Dr Joël Nadon	Médecine de famille
Dr Luis Fernando Rivero-Lopez	Médecine de famille
Dre Petronela Dascalu	Médecine interne
Dr Jean-Michel Gay	Médecine interne
Dr Georges Jammal	Dentisterie
Dr Pierre-Mathieu Toupin	Anesthésiologie